



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur l'avenir des derniers hauts-fourneaux français

Question écrite n° 18879

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les intentions réelles du Gouvernement concernant l'avenir des derniers hauts-fourneaux français du site industriel de Saint-Gobain de Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle. En effet, le 4 avril 2019 sur RMC, M. le ministre a déclaré qu'il ne fermait pas la porte au rachat de l'entreprise française Saint-Gobain par un investisseur chinois. Justifiant cette possibilité par les déficits de la filiale de Lorraine, le Gouvernement envisagerait la cession de 60 % de Saint-Gobain PAM, pourtant *leader* européen des canalisations d'eau en fonte ductile, au groupe chinois XinXing Ductile Iron Pipes, numéro un mondial du secteur. Force est de constater que ce Gouvernement ne retient aucune leçon des fiascos industriels récents et poursuit aveuglément la grande braderie des fleurons nationaux. L'abandon de Saint-Gobain aurait notamment pour conséquence la perte de la souveraineté technologique française dans le domaine sensible de l'approvisionnement en eau potable. Elle constituerait également un terrible signal pour les 2 000 salariés du site qui seront, comme à chaque fois, les victimes de cette politique de terre brûlée industrielle. Comme on en a malheureusement pris l'habitude, le nouvel acquéreur étranger devrait s'engager à garantir l'emploi et même à embaucher. Et comme c'était écrit d'avance pour la cession de la branche énergie d'Alstom à l'américain General Electric, une fois l'encre du contrat séchée, les garanties seront balayées par le besoin de rentabilité. Les nouveaux maîtres qu'ils soient chinois, américains ou indiens ne tremblent jamais pour couper froidement dans la masse salariale au mépris de l'emploi local et de l'activité économique de nos territoires. Malgré la fermeté verbale de M. le ministre, devenu ministre de l'impuissance et de l'analyse du lait renversé, le Gouvernement est désespérément tenu par un système économique euro-mondialisé où toutes les protections doivent s'effacer devant l'ultra-libéralisme et la concurrence déloyale. Dans ce système, les entreprises et les industries stratégiques sont les proies de puissances qui, elles, défendent farouchement leurs intérêts. Il lui demande si le Gouvernement compte abandonner ce qu'il reste du patrimoine industriel de la France ou s'il va enfin reprendre les rênes et opter pour une nationalisation temporaire du site de Saint-Gobain.

Texte de la réponse

Saint-Gobain PAM (SGPAM), est une filiale du groupe Saint-Gobain spécialisée dans la fabrication de tuyaux en fonte ductile pour l'adduction d'eau potable et l'assainissement. Elle produit aussi des équipements de voirie (plaques d'égouts, regards...) et de réseau incendie. En France, l'entreprise emploie 2 000 salariés notamment dans cinq unités industrielles en Lorraine et en Haute-Marne. Elle exploite aussi des unités de production au Brésil, en Espagne et en Chine. L'effectif mondial de SGPAM atteint 5 700 personnes. L'entreprise détient une très forte position sur le marché européen des tubes d'adduction en fonte et environ 10% du marché mondial. Elle est aujourd'hui fortement concurrencée par les industriels indiens et chinois sur leurs marchés nationaux mais aussi à l'exportation notamment au Moyen-Orient et en Afrique, alors que les marchés en Europe sont principalement des marchés de renouvellement avec une faible croissance liée notamment aux contraintes budgétaires des collectivités publiques responsables des réseaux. Par ailleurs, si la fonte reste majoritaire sur les diamètres les plus importants et sur le transport à grande distance, une part grandissante des réseaux en petits diamètres est réalisée en plastique. Face à cette concurrence aigüe, SGPAM a mis en place depuis 2017

des mesures pour restaurer la compétitivité de Pont-à-Mousson (rapatriement de volume depuis l'Allemagne, baisse des coûts fixes, 50 M€ d'investissement en France depuis 2017). Ces actions ont permis d'arrêter la dégradation des résultats financiers de SGPAM, cependant la fermeture d'une de ses deux usines chinoises qui était située en zone urbaine, sur décision de la municipalité de Xuzhou, constitue une difficulté nouvelle pour SGPAM, notamment pour ses marchés au grand export. Dans ce nouveau contexte, la direction de SGPAM examine les opportunités de partenariats qui pourraient permettre de pérenniser l'outil industriel en France et de relancer les perspectives de développement de SGPAM. A ce titre, la direction du groupe a informé en février 2019 les partenaires sociaux qu'elle entamait une réflexion pouvant conduire à un tel partenariat. Le ministre de l'Economie et des finances a reçu le Président de Saint-Gobain. Ce dernier l'a informé que la réflexion du groupe sur SGPAM était encore très amont et à ce stade, Saint-Gobain indique qu'aucune négociation engageante n'est entamée. Comme le ministre a eu l'occasion de le préciser au Président du groupe Saint Gobain et aux élus des territoires accueillant des sites de production de SGPAM, il n'y a pas d'opposition de principe à un investissement chinois avec un projet industriel crédible. En revanche, le Gouvernement suivra avec une attention l'orientation que Saint-Gobain pourrait donner à son projet. A ce titre, le ministre a demandé à la Direction générale des entreprises d'examiner, avec le groupe, les différentes options pour assurer l'avenir des sites Saint-Gobain Pont-à-Mousson, en cohérence avec les ambitions de développement stratégique du groupe. L'importance sociale et territoriale du groupe Saint-Gobain lui confère une responsabilité particulière. Le Gouvernement s'assurera que le groupe mène de manière exemplaire son projet en préservant l'activité industrielle et l'emploi en France.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18879

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3389

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 8846